



La NewsLetter

Edito

La logistique, une activité d'excellence de YMCA Services Occitanie

Le service logistique voit le jour au sein du pôle travail de l'association YMCA en 2007, pour répondre à la problématique de la gestion des vêtements de travail des employés d'Airbus.

En premier lieu, Airbus et YMCA ont créé un magasin central pour la gestion et la préparation des vêtements neufs, puis plusieurs centres de dépôt. D'abord sur Colomiers, **l'activité s'est rapidement étendue** de Lagardère à Blagnac.

En 2012, Airbus et YMCA collaborent de nouveau et créent **le premier circuit de collecte et de distribution de vêtements**, appelé "Milk Run", sur le site de Lagardère. Cette initiative avait pour objectif de fournir aux compagnons des vêtements de travail propres et en bon état, directement sur leur lieu de travail.

Forts de cette réussite, ils décident **d'étendre la prestation** aux sites de St Eloi en 2013 et de St Martin en 2014 et 2015. Cette initiative a également été instaurée chez ATR, une entreprise de construction aéronautique basée à Toulouse.

Le Milk Run a permis de rationaliser la distribution des vêtements de travail tout en améliorant la qualité et la disponibilité. Grâce à cette évolution, les compagnons peuvent désormais se concentrer sur leurs missions, sans avoir à se soucier de leur tenue de travail.

Avec la mise en place des stratégies intelligentes pour **améliorer**



son efficacité avec Odoo, les 50 salariés du service passent à la vitesse supérieure : l'utilisation du logiciel métier pour l'ensemble des prestations aide à la gestion des processus commerciaux et des opérations de l'entreprise, ainsi qu'à l'amélioration de la productivité du service.

Le site de Beauzelle offre **la possibilité de diversifier les sources de revenus** via des prestations de stockage et de magasinage et de renforcer la position de YMCA Services Occitanie sur le marché. Ces services étant recherchés par les entreprises souhaitant externaliser leur logistique, le service logistique est bien positionné pour prospérer dans l'avenir.

Système de management de la qualité

YMCA Services Occitanie s'engage depuis 2014 dans la mise en place d'un système de management intégré qui répond aux exigences des normes ISO 9001 et EN 9100 dans un esprit d'amélioration continue.

Le système de management doit permettre de structurer le pilotage de l'entreprise et de mesurer l'efficacité des processus à travers des objectifs et des indicateurs adaptés.

Les objectifs sur lesquels la Direction s'est engagée dans la Politique Qualité sont les suivants :

- L'inclusion sociale et professionnelle
- La satisfaction de nos clients et parties prenantes
- La pérennité de l'entreprise
- La promotion d'une démarche Qualité Sécurité Environnement



Les premiers résultats des indicateurs de performance montrent que nous sommes au rendez-vous de nos engagements.

Certifications ISO 9001 et EN 9100

La certification ISO 9001 valide la capacité d'un organisme à fournir des produits, des services ou des systèmes conformes aux exigences des clients et aux cadres réglementaires. La certification EN 9100 (basée sur l'ISO 9001) est spécifique au secteur aéronautique. **Ces certifications sont un atout commercial** car elles sont souvent exigées par les clients.

YMCA Services Occitanie accueillera le Bureau Véritas du 11 au 17 avril 2023 dans le cadre de l'audit de renouvellement. (Une certification dure 3 ans, avec des audits de suivi annuels et un audit de renouvellement)

L'auditeur visitera l'ensemble des sites pour évaluer nos organisations et le service rendu par rapport aux normes ISO 9001 et 9100. Il rencontrera la Direction, les pilotes de Processus, les responsables d'activités ainsi que des managers techniques et des opérateurs.

L'auditeur évaluera notre capacité à répondre aux besoins clients, à améliorer nos performances et à nous former, et ce, en examinant notre organisation, nos documents clients et documents internes. En ce sens, nous allons consolider ces points et afficher notre politique qualité.

Il est crucial que ces documents soient à jour pour garantir notre conformité aux normes.

Toutes les activités et tous les sites sont susceptibles d'être audités : nous comptons sur l'engagement et l'implication de tous les collaborateurs!

La négociation annuelle obligatoire



Le 21 février 2023, la négociation annuelle obligatoire sur la rémunération, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée, s'est achevée par la conclusion d'un accord d'entreprise.

C'est l'occasion de **faire un point sur les mesures** préexistantes qui sont pérennisées et celles qui viennent les compléter cette année. Elles seront effectives dès le mois de mars 2023.

Les mesures renouvelées

- **Prime de nuit** de 60€ bruts/mois pour 17 jours mini avec des heures de nuit (ajustée au prorata pour les mois incomplets)
- Chômage et paiement de **la journée de solidarité** du 29 mai 2023
- Possibilité de demander **la récupération des heures complémentaires & supplémentaires** travaillées sous forme de repos
- Pérennisation de **la prime d'équipe en horaires contraignants**: tous les collaborateurs peuvent bénéficier de la prime de 3€ bruts/jour lorsqu'ils travaillent en équipe avec une embauche jusqu'à 6h30, ou une débauche à partir de 20h30.
- **Remboursement des frais de déplacement** sous condition d'affectation à une mission de moins de 3 mois (non dû en cas d'affectation pérenne).

Les nouvelles mesures

- Le **contingent maximum d'heures supplémentaires annuelles** pour les salariés relevant de la convention collective SYNTEC est augmenté à 250 heures/an.
- Dès mars 2023, **le titre restaurant sera revalorisé** à 8€/jour travaillé, avec une prise en charge par l'entreprise de 1€ supplémentaire.
- **Une enveloppe d'augmentations individuelles** a été mise en place. Elle sera répartie selon certains critères, notamment l'égalité entre les sexes dans les propositions d'augmentation, de promotion, la réduction des écarts et le respect de l'égalité de traitement. La mise en place sera effective à compter de mars 2023.
- **Les tuteurs et maîtres d'apprentissage**, ayant un apprenti au mois de juin et dont la période d'essai est terminée, recevront une prime de 200€ bruts/an.
- En 2023, une étude sera réalisée pour évaluer la possibilité de mettre en place **la subrogation des indemnités journalières** pour les salariés ayant une ancienneté d'un an. Les résultats de cette étude seront présentés au CSE au cours de la même année.
- Une commission sera mise en place pour examiner les régimes de frais de santé actuels et **envisager des améliorations possibles en matière de droits et de prise en charge**. Elle sera constituée de deux salariés élus par le CSE et de trois salariés du service RH. Les résultats seront présentés au CSE en cours d'année.

Nos Clients

Notre activité **Manufacturing poursuit sa croissance** avec le démarrage d'une prestation de montage de coffrets d'éclairage confiée par FAUCHE pour son client Airbus.

La société Kariban, leader du textile personnalisable pour les professionnels en Europe, nous a délégué la partie contrôle qualité d'une gamme de vêtements sur notre site de Colomiers.

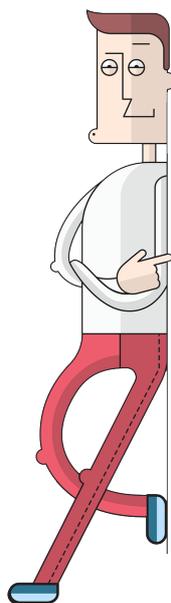
Le service logistique enregistre **une nouvelle activité de stockage et préparation de commandes** de panneaux photovoltaïques sur le site de Beauzelle, pour la société Fauché Eco Energie Sud-Ouest.

Notre client Makasa poursuit son développement avec une augmentation des commandes.

Le secteur Espaces paysagers a **renouvelé ses contrats** avec la Caisse d'Épargne et le groupe SFR Toulouse.

De nouveaux clients tels que le DDSP31 de Toulouse Embouchure et Unither à Colomiers **nous ont fait confiance**.

Ils nous ont rejoints



Nous souhaitons la bienvenue à tous les collaborateurs **nous ayant rejoints en février** :

Azdine EL HAMMOUMI rejoint l'équipe de Manufacturing Colomiers.

L'équipe Logistique accueille Eric ANDURAND, Daniel BERROCAL, Hélie DE MALET, Nabil KHAYOUR et Tarik HADJ MOUSSA.

Le service Support de production s'agrandit avec l'arrivée de Yanis ALARCON.

Yantzee CAURET, Bastien CONTRERAS, Jordan MAZET rejoignent le service Espaces paysagers.

Pour finir, Damien RIBAUD rejoint le service informatique au siège.

Nous leur souhaitons une bonne intégration.

